Le registre de preuve opposable

À quoi sert le registre de preuve

Dans le menu « Suivi sanitaire », ouvrez « Registre de preuve ». C'est la pièce maîtresse qui donne une vraie force juridique à votre carnet numérique. Là où le « Registre complet » vous montre l'ensemble de vos données pour les consulter et les exploiter, le registre de preuve, lui, garantit que ces données n'ont pas été modifiées après coup. Il répond à une question simple mais essentielle, comment prouver que ce relevé date bien d'hier et qu'il n'a pas été retouché aujourd'hui.

Le principe de la chaîne inviolable

Chaque relevé enregistré dans votre carnet, une température, une analyse, une désinfection, reçoit une empreinte numérique unique. Cette empreinte est calculée à partir du contenu du relevé et de l'empreinte du relevé précédent. Les enregistrements forment ainsi une chaîne, chaque maillon dépendant du précédent.

- ? Si quelqu'un tentait de modifier un relevé ancien, son empreinte changerait.
- ? Comme chaque maillon dépend du précédent, toute la chaîne suivante deviendrait incohérente.
- ? L'altération sauterait immédiatement aux yeux lors d'une vérification.

Autrement dit, on ne peut pas réécrire le passé sans laisser une trace flagrante. C'est ce qui rend le registre inviolable dans les faits.

L'horodatage certifié

Au scellement de chaque relevé s'ajoute un horodatage, c'est-à-dire la date et l'heure exactes de l'enregistrement, conservées de façon fiable. Vous ne pouvez pas antidater ni postdater une saisie pour la faire correspondre à un contrôle. Cette honnêteté de la date est précisément ce qui donne du poids à votre suivi, on sait quand chaque chose a été constatée et saisie.

Ce que ça vaut face à l'ARS, un assureur ou un tribunal

La réglementation, en particulier l'arrêté du 1er février 2010 pour l'eau chaude sanitaire collective, impose de tenir un carnet sanitaire à jour mais n'impose pas de support particulier. Un carnet papier et un carnet numérique sont donc également recevables. L'avantage du registre de preuve est qu'il va plus loin que le papier, il démontre l'intégrité de vos données.

- ? Face à l'ARS : vous présentez un suivi continu, daté et non altérable, qui témoigne d'une gestion sérieuse de votre réseau.
- ? Face à un assureur : en cas de sinistre, vous justifiez que les contrôles et les actions ont bien eu lieu aux dates annoncées.
- ? Face à un tribunal : une trace horodatée et inviolable a une valeur probante bien supérieure à une feuille de relevé que l'on pourrait soupçonner d'avoir été complétée après les faits.

Vérifier l'intégrité en un clic

La page propose un contrôle d'intégrité. En cliquant dessus, le système recalcule l'ensemble de la chaîne et confirme que rien n'a été modifié, ou signale exactement où une incohérence apparaîtrait. Lancez cette vérification avant un audit ou avant de transmettre un export à un tiers, vous repartez avec la certitude que votre dossier est intact.

Les bons réflexes

Saisissez vos relevés au plus près du moment où vous les constatez, c'est la meilleure garantie d'un horodatage fidèle. Avant tout échange officiel, joignez systématiquement le registre de preuve à votre export. Et n'hésitez pas à lancer la vérification d'intégrité régulièrement, c'est rapide et cela ancre la confiance dans votre suivi.